



Dans ce contexte, le Royaume du Maroc est conscient que l'Organisation doit disposer de ressources humaines qui soient à la hauteur des aspirations des Etats membres et capables de relever les défis auxquels fait face cette Organisation, de sorte que les mandats de l'organisation qui sont le maintien de la paix et la sécurité internationales soient

Il convient de mandater ...